

Vos produits à l'écran

Placement de produits • Commerces et lieux de tournage



Une nouvelle façon de faire connaître votre entreprise

Votre produit, votre marque ou votre commerce pourrait trouver sa place dans une série, un film ou une autre production audiovisuelle. B19 recherche des occasions correspondant à votre offre et aux besoins des équipes de production.

Des partenariats adaptés à votre réalité

Nous vous aidons à présenter votre entreprise, à explorer les possibilités et à comprendre les conditions proposées. Chaque projet est soumis à la sélection et à l'approbation de la production.

Dossier destiné aux entrepreneurs

Fabricants • Détaillants • Restaurateurs • Prestataires de services • Propriétaires de lieux

Guy Bissonnette, fondateur et chef de la direction
info@b19-radiodiffusion.com • 514-473-2099

Votre entreprise, dans l'histoire

Une présence qui correspond à la scène

Bonjour,

Je m'appelle Guy Bissonnette, fondateur de B19-Radiodiffusion. Mon parcours dans les médias, la vente et le marketing m'a appris à établir des contacts et à rechercher des occasions de collaboration pour les entreprises.

Ce que je vous propose

B19 ajoute à ses services le placement de produits et la recherche de lieux de tournage. Je souhaite mettre en relation des entrepreneurs et des équipes de production autour de projets adaptés aux besoins de chacun.

Pourquoi envisager cette démarche?

- Faire découvrir votre marque dans un contexte audiovisuel.
- Montrer votre produit en situation d'utilisation.
- Explorer une collaboration avec une production.
- Proposer votre commerce ou votre propriété comme lieu de tournage.

Une démarche transparente

Ces services sont en démarrage chez B19. Les illustrations de ce dossier représentent des possibilités; elles ne témoignent pas de placements déjà réalisés. Je vous propose de commencer par un échange sur votre entreprise et vos objectifs.

Le placement de produits

Présenter votre offre aux équipes de production

Comment cela fonctionne

B19 recueille les informations sur votre produit ou votre service, puis recherche des occasions compatibles avec les besoins communiqués par les productions. La production décide si la proposition convient à son projet.

Quelques exemples

Un véhicule utilisé par un personnage, des aliments dans une cuisine, du mobilier dans un décor, un vêtement ou un appareil peuvent faire l'objet d'une proposition. L'usage, la visibilité de la marque et les conditions sont à discuter pour chaque projet.

Ce que B19 peut prendre en charge

- Préparation d'une présentation de votre entreprise.
- Recherche d'occasions et premiers contacts.
- Transmission des propositions et mise en relation.
- Coordination des échanges commerciaux selon le mandat.
- Suivi des conditions convenues avec les parties.

Ce qui doit être confirmé

La contribution demandée, la visibilité envisagée, les droits promotionnels et les conditions de modification ou de retrait doivent être définis par écrit. Une proposition ne garantit pas une sélection ni une présence au montage final.

Votre commerce comme décor

Accueillir un tournage dans votre établissement



Quels lieux peuvent être proposés?

Restaurants, boutiques, bureaux, hôtels, résidences et autres espaces peuvent répondre à un besoin de tournage. Le choix dépend du scénario, de l'ambiance, du secteur, des disponibilités et des contraintes techniques.

Les informations à préparer

Photos récentes, adresse, dimensions, horaires, accès, stationnement, alimentation électrique et restrictions connues. B19 peut vous aider à réunir ces renseignements et à coordonner une visite.

Prévoir les conditions d'accueil

Avant le tournage, l'entente doit préciser les coûts, les horaires, les accès, l'installation du matériel, la remise en état, les assurances et les responsabilités. Les effets possibles sur vos activités doivent également être discutés.

Location et visibilité sont distinctes

La location peut générer un revenu convenu avec la production. Elle ne garantit pas que le nom, l'enseigne ou la marque de votre commerce sera visible. Toute contrepartie commerciale doit être négociée séparément.

Les étapes de votre participation

Du premier échange à l'entente

1. Présentez-nous votre entreprise

Décrivez vos produits, vos services ou votre lieu, votre territoire, vos disponibilités et vos objectifs. Indiquez si vous envisagez une contribution financière, un prêt, un don de produits ou une location.

2. Nous clarifions les possibilités

B19 examine les informations reçues et vous explique la démarche envisagée. Tout mandat directement confié à B19 fait l'objet d'une proposition écrite précisant les services, les honoraires et les limites.

3. Nous recherchons une correspondance

B19 présente les possibilités pertinentes aux productions. Les délais dépendent des projets disponibles et des besoins des équipes. Aucune occasion précise n'est garantie.

4. Vous étudiez la proposition

Vous prenez connaissance des coûts, des contributions, de la visibilité et des obligations. Les parties valident la faisabilité avant tout engagement.

5. Les engagements sont confirmés

Une entente écrite précise les responsabilités, le calendrier et les conditions de modification ou d'annulation. Le suivi de B19 se poursuit selon le mandat accepté.

Coûts et conditions

Comprendre qui paie quoi

Placement de produits

Selon le modèle proposé dans ce dossier, la production facture directement l'entreprise pour la participation commerciale convenue. B19 facture à la production les honoraires du mandat qu'elle lui a confié. Les contributions en produits ou en services sont décrites dans l'entente.

Accueil d'un tournage

Lorsqu'une location est convenue, la production rémunère le propriétaire selon l'entente d'utilisation. Les honoraires de repérage de B19 sont payés par la production dans le cadre de son mandat. Une contribution du propriétaire en échange de visibilité, s'il y en a une, est distincte de la location.

Un mandat confié directement à B19

Si votre entreprise commande à B19 un service distinct de recherche, de présentation ou de coordination, ses honoraires doivent être annoncés et acceptés par écrit avant le travail. Chaque partie doit connaître le rôle de B19 et qui le rémunère.

Un prix établi selon le projet

Ce dossier ne fixe pas de tarif de participation. Le montant dépend de l'entente proposée. Les taxes applicables, frais, échéances, conditions de retrait et éventuelles contreparties doivent être précisés avant votre acceptation.

Des attentes réalistes

Aucune hausse des ventes ni aucun nombre de téléspectateurs n'est garanti. L'usage d'extraits, d'images ou du nom de la production dans votre publicité nécessite les autorisations prévues à l'entente.

Guy Bissonnette

Une expérience des médias et des relations commerciales



Mon parcours

Depuis près de 30 ans, je travaille dans les médias et en communication : radio, télévision, presse écrite, vente et marketing. Mon expérience comprend notamment CKVL FM 100.1, ZRadio et les entrevues culturelles à TVHR9.

Ce que j'apporte à votre entreprise

Le sens du contact, la recherche et le suivi des démarches. Mon rôle est de comprendre votre offre, de la présenter clairement et de faciliter les échanges avec les interlocuteurs concernés.

Le respect du projet

La production conserve ses décisions artistiques et éditoriales. Les exigences du diffuseur et les règles applicables sont à vérifier pour chaque projet. Une présence naturelle dans une scène ne garantit pas, à elle seule, la conformité de l'intégration.

Une collaboration bien définie

B19 privilégie des propositions pertinentes, des engagements écrits et une compréhension claire des responsabilités. Les services de placement et de repérage sont nouveaux et se développent par des mandats adaptés aux besoins réels.

Parlons de votre entreprise

Un produit, un commerce ou un lieu à nous présenter?

Pour amorcer la discussion

Envoyez-nous une courte présentation de votre entreprise, quelques photos de vos produits ou de votre établissement, votre secteur géographique et vos objectifs. Nous pourrions discuter des possibilités et des prochaines étapes.

Guy Bissonnette

Fondateur et chef de la direction • B19-Radiodiffusion

Courriel : info@b19-radiodiffusion.com

Téléphone : 514-473-2099

Site : www.B19-Radiodiffusion.com

NEQ : 2281102428

Autres services B19

Stratégie marketing, contenu pour les réseaux sociaux, publicité audio, matériel promotionnel et recherche de commanditaires. Ces services font l'objet de mandats distincts.

Avis sur l'utilisation de l'IA

Des outils d'intelligence artificielle ont été utilisés pour soutenir la rédaction et la présentation de ce dossier. Le contenu et les orientations demeurent ceux de B19-Radiodiffusion, et les textes sont révisés avant diffusion. Les illustrations de services reprises du dossier initial servent à illustrer l'offre et ne constituent pas des références de mandats réalisés.

Portée du dossier

Ce document présente une offre commerciale et ne constitue pas un avis juridique. Les conditions de participation, les autorisations et les règles applicables doivent être confirmées pour chaque projet.